AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (26)ItemJean-Baptiste André Godin à Édouard de Boyve, 2 juin 1886

Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Boyve, 2 juin 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)
Collation3 p. (51r, 52v, 53r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Boyve, 2 juin 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 28/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52107

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction2 juin 1886
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireBoyve, Édouard de (1840-1923)
Lieu de destinationNîmes (Gard)

Description

RésuméGodin accuse réception des lettres de de Boyve des 1, 25 et 29 mai 1886. Godin a appris que de Boyve, bilingue, était délégué au congrès coopératif anglais ; il juge que c'est en Angleterre qu'il faut chercher les enseignements de l'expérience dont de Boyve pourrait se faire l'écho dans le journal Les coopérateurs français. Il se déclare en accord avec de Boyve et lui demande de représenter la Société du Familistère à l'assemblée du 6 juin 1886 à Paris. Il le remercie pour l'envoi de la brochure La doctrine de Fourier. La lettre est suivie d'un pouvoir daté du 12 juin 1886 et signé par Godin permettant à de Boyve de représenter la Société du Familistère à la réunion des sociétés coopératives de consommation du 6 juin 1886. Notes Le numéro du Devoir du 20 juin 1886 signale que le journal a reçu de Nîmes un opuscule intitulé Les prophéties de Fourier par Charles Gide (voir en ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/399/100/838/0/0, consulté le 17 novembre 2023).

Mots-clés

Anglais (langue), Coopération, Livres, Périodiques
Personnes citées Fédération des sociétés coopératives de consommation (France)
Œuvres citées

- Gide (Charles), Les prophéties de Fourier, 2e éd., Nîmes, impr. de Vve Laporte, 1894.
- Les Coopérateurs français : revue des sociétés coopératives, Paris, 1886-1895.

Événements cités<u>Congrès coopératif (juin 1886, Plymouth)</u>
Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Juise Familistère ? juin 1986 Ther Mousieur de Boyle, J'ai bien regul nos lettres des 1, 21 et 29 mai et vous en remercie. I'ai ou arec plaisir que vous ages te delegue au congres anglais. Notre comaissance de la langue vous permet. sea de tiver un parté instructif de Sout a que vous entendres et verres et, certainement, au point de vuil special de l'organisation des coopera tives de consimunation, c'est en auge title qu'il faut aller chercher les sussignements de l'experience. Concernant la comstabilete des magasins de vente, le controle des sperations, la part à faire au con lage, les cooperateurs anglais fournissent les indications les plus utiles ; malheureusement, elles ne sont pas jusqu'ici traduites en français, à ma connaissance du moins. Je vous les signale su l'insérés

que vous portes à la guestion et la part que vous prener à la réduction du pournal des coopérateurs français où de tets enseignements relaient tout à jait à leur place. Je suis consainen que vous trouveries de même à leur emprunter de précises informations pratiques concernant la constitution du pouvoir administratif dans les sociétés de consonmation.

paint à votre dernière lettre. Je n'ai qu'à vous félicitet des vues qu'il renferme ; et se vous troure en si parfait accord avec mes vues particulières que pe vous prie de bien vouloir représenter la société du Familistèle à Paris, à l'assemble du b courant. Ci-joint un Paurair à cet éfet.

Je recais à l'instant la brochure : La doctrine de Fourier que vous avez bien voula m'adresset et vous en remercie.

Agrée, se vous un remercie.

Agrée, se vous prie, cher Monsieur.

D'assurance de mes meilleurs tentiments.

Je soussigné Gadin Jean Baptiste Candré Coministrateur Jérant de la société coopérative du Familistère donne pouvoir à M. de Bogrede seprésenter la société du Familittère à la réunion des sociétés coopératives de Consommation qui doit avoir lieu à Paris, le 6 courant.

Guise Familiettere, 1 juin 1886